



17ème législature

Question N° : 1279	De M. Nicolas Metzdorf (Ensemble pour la République - Nouvelle-Calédonie)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et industrie		Ministère attributaire > Économie, finances et industrie
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse > Prêts bonifiés de relance en Nouvelle-Calédonie	Analyse > Prêts bonifiés de relance en Nouvelle-Calédonie.
Question publiée au JO le : 22/10/2024		

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mise en place de prêts bonifiés à des taux préférentiels pour soutenir les secteurs économiques sinistrés ou en difficulté en Nouvelle-Calédonie. Le territoire traverse une crise économique sans précédent, aggravée par l'accumulation des dettes publiques locales, la baisse significative des investissements privés et une dépendance excessive à l'industrie du nickel. Ces facteurs ont contribué à l'affaiblissement des secteurs économiques et à une perte de confiance des investisseurs. Afin de répondre à ces défis, des prêts bonifiés, à des taux compris entre 2,5 % et 4 %, pourraient être envisagés en faveur des secteurs professionnels sinistrés ou en difficulté. Ces prêts pourraient être octroyés par l'intermédiaire de la Banque publique d'investissement (Bpifrance), qui apporterait ainsi une expertise dans la gestion et le suivi de ces financements. Une telle mesure pourrait offrir un soutien crucial aux entreprises locales, stabiliser l'économie et renforcer la confiance des investisseurs. Il lui demande donc si le Gouvernement pourrait examiner cette proposition et collaborer avec la BPI France pour mettre en place des financements incitatifs dans le cadre de la relance économique de la Nouvelle-Calédonie.